



## SCI agricole, partages des parts

Par **Soulane**, le **06/10/2023** à **16:02**

bonjour,

avec un ami propriétaire de parcelles agricoles, nous souhaitons créer un SCI afin de partager le foncier et l'usage des terres. plusieurs questions :

pour la valeur du bien, qui l'estime ? doit-il passer par la Safer obligatoirement ? ou bien un agent immobilier ?

Comment se fait concrètement le partage des parts ? par exemple, si le bien vaut 30 000 €, et que nous sommes 3, dont lui. nous lui reversons 20 000 € ?

les parts doivent elles être égales ?

nous avons vu qu'il y a tout un tas de frais nécessaires (annonce, immat).

si nous voulons rajouter quelqu'un à l'avenir, cela at'il un coût ?

je vous remercie

Solange